

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2025-58

LE MERCREDI 17 DECEMBRE DEUX MIL VINGT CINQ A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, M Didier DUFOURMANTEL, M Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, M Philippe BEUGNON, M David Le GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

SECRETAIRE : Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

nombre de conseillers :	
en exercice :	13
présents :	11
votants :	12
quorum :	7

PROCURATIONS :

Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

ABSENTS EXCUSES :

M. Romuald SEITÉ

AUGMENTATION TEMPS DE TRAVAIL SUR LE POSTE D'AGENT DE RESTAURATION

Une agente de cantine contractuelle a été recrutée en août 2025 sur la base d'un contrat de 18h30 / semaine annualisées.

Or il a été constaté que ce nombre d'heures était insuffisant pour le travail demandé : cantine et accompagnement et surveillance des enfants prenant le car.

Il vous est donc proposé d'augmenter à 19h30/semaine (annualisées) par un avenant au contrat initial.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise à l'unanimité le maire

- D'augmenter le temps de travail de l'agente de restauration à 19h30 / semaine annualisées
- De signer l'avenant au contrat initial

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Dominique BARBIER-CINTRAT

Envoyé le : 19/12/2025
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le : 22/12/2025
Publié le : 22/12/2025
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2025

Application agréée E-legalize.com

99_DE-095-219506516-20251217-2025_58-DE